

D.C. 6/4
24 mai 1950

NOTE DU SECRETAIRE

au

COMITE DE DEFENSE DE L'ATLANTIQUE NORD

sur

L'OBJECTION PORTUGAISE AU PARAGRAPHE 8g

DU CONCEPT STRATEGIQUE (D.C. 6/1)

Références : a. D.C. 6/1

b. D.C. 6/3

Dans un mémorandum, daté du 19 mai 1950, le Conseil de l'Atlantique Nord fait savoir, qu'au cours de sa 4ème réunion, tenue à Londres en mai 1950, il a accepté l'amendement proposé concernant le paragraphe 8g, page 10 de D.C. 6/1 (voir paragraphe 2 de D.C. 6/3).

C.H. DONNELLY
Colonel U.S.A.
Secrétaire

- 1 -

D.C. 6/4

